

M. Lang: Les députés du parti conservateur, y compris le député de Saskatoon-Biggar, ne semblent pas se rendre compte que lorsqu'il y a un déficit, les frais additionnels entraînés par la surestimation, sont de toute évidence à la charge du gouvernement, et non pas de l'agriculteur.

Une voix: A la charge du contribuable.

M. Lang: C'est vrai. Au moins, les conservateurs se rendent compte de cela. J'aimerais qu'ils l'admettent en général et aussi lorsqu'ils attaquent le principe du paiement par l'usager et d'autres politiques sensées qui visent à augmenter la productivité au pays.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'AVERTISSEMENT DE L'URSS AU SUJET DE L'ÉCRASEMENT D'UN SATELLITE SUR LE SOL CANADIEN

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le gouvernement a-t-il notifié officiellement l'Union soviétique, ainsi que nous sommes tenus de le faire en vertu du paragraphe 4 de l'article 5 du traité régissant le retour d'objets lancés dans l'espace, et les Soviétiques ont-ils répondu comme ils sont obligés de le faire si nous les avons effectivement informés qu'un objet dangereux et délétère s'est écrasé sur notre territoire?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur, des entretiens ont eu lieu entre les représentants du ministère des Affaires extérieures et le gouvernement soviétique pour déterminer les conséquences de cette affaire.

M. McKinnon: Cela ne constitue pas vraiment une réponse à ma question. J'ai demandé si nous les avons officiellement notifiés en vertu du traité. Les entretiens sont une autre affaire. L'Union soviétique a-t-elle demandé que les débris lui soient restitués? Le ministre sait-il que si nous omettons de la notifier en vertu du traité et qu'elle ne demande pas elle-même la restitution des débris, nous perdrons ainsi l'occasion de nous faire rembourser nos dépenses pour les recherches effectuées?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le traité ait été appliqué de cette façon.

* * *

[Français]

LA TÉLÉDIFFUSION

ON DEMANDE QUE CERTAINES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION SOIENT ACCESSIBLES À TOUS DANS LE NORD DE L'ONTARIO

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Communications.

Étant donné que le genre d'émissions de télévision qui sont diffusées dans la région de Longlac signalé tout à l'heure par mon collègue de Thunder Bay intéressent présentement plusieurs autres endroits isolés du Nord de l'Ontario qui ne sont pas encore desservis par le réseau français, madame le ministre peut-elle dire à la Chambre si elle peut faire une déclaration à l'appel des motions sur la politique qu'elle entend suivre au sujet de ce genre d'émissions?

Questions orales

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, si je comprends bien, les émissions qui sont présentement diffusées dans la région le sont sans licence. La politique est déjà bien établie: toute personne qui veut diffuser des émissions de télévision dans une région donnée doit passer devant le CRTC pour demander une licence de radiodiffusion. J'examinerai de plus près le cas précis que l'honorable député mentionne pour voir s'il n'y a pas d'autres mesures à prendre pour faciliter l'accès à la télévision aux personnes qui n'en jouissent pas déjà.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LES FABRICANTS D'AUTOMOBILES—LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT AU CANADA

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre a-t-il eu des entretiens avec les fabricants d'automobiles auxquels il a fait allusion hier, quant à la possibilité de faire exécuter une quantité raisonnable de travaux de recherche et de développement au Canada ou tant soit peu?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Effectivement, monsieur l'Orateur, nous avons invité et nous exhortons encore l'industrie automobile à effectuer davantage de travaux de recherche et de développement au Canada.

* * *

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

LA VACANCE AU POSTE DE SOUS-MINISTRE

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre chargé de la Science et de la Technologie. Le poste de sous-ministre ou de sous-ministre adjoint de son ministère, à la direction du développement et de la recherche industrielle est-il vacant, et dans l'affirmative, quelqu'un va-t-il être nommé prochainement?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Oui, monsieur l'Orateur, il y a en effet un poste vacant. Le sous-ministre a eu des entrevues cette semaine avec plusieurs candidats possibles, et nous espérons que cette nomination sera faite d'ici quinze jours.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INCINÉRATION DE SACS DE PLASTIQUE À UNE USINE D'ÉVICÉRATION

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Agriculture. On vient de souligner à mon intention que, à la fin de la semaine dernière, le ministère a ordonné à Friendly Family Farms, usine d'éviscération de Steinbach dans le Manitoba, de brûler un stock de sacs en plastique représentant une valeur de \$15,000, parce que son libellé n'était pas en français. Le ministre pourrait-il me dire pourquoi cet ordre a été donné et pourquoi la société n'a pas été autorisée à terminer la fin de